

**2-Lettre de mission apprentissage – Sept. 2024**  
**DGAOR - DLSI – Unité Assistante 4848**  
**Intitulé du poste : développeur informatique**

Le maître d'apprentissage sera Alain LEDOUX, responsable Unité Assistance 4848.

**Formation envisagée par l'apprenti :** Licence informatique.

**Présentation des motivations du maître d'apprentissage :**

L'unité assistance 4848 est en charge de la réception, qualification, attribution et traitement des demandes (sous forme de tickets informatiques) provenant des agents du département pour la DLSI.

Cette dernière s'appuie sur le logiciel libre GLPI, administré par l'unité, qui gère aussi l'inventaire matériel du parc informatique.

Afin de répondre aux nouveaux besoins du SI et dans la recherche constante de l'amélioration de service, le futur apprenti aura pour projet d'améliorer les fonctionnalités existantes, d'en développer de nouvelles et de participer à l'amélioration du moteur.

Selon l'avancement des différents sujets, la conception et mise en place d'un nouvel outil Helpdesk pourra être proposé.

**Durée du contrat : 1 ou 2 ans**

**Missions confiées :**

- **GLPI**
  - Système :
    - Optimisation Base de données
    - Réplication automatique entre environnements
    - Sécurisation (https)
  - Implémentation et/ou mise à jour de fonctionnalités :
    - Mise à jour des plugins existants.
    - Développement de nouveaux plugins.
- **Interface statistique :**
  - Mise à jour du Dashboard connecté à la base GLPI (JSON, Javascript, PHP).
- **Conception / Intégration d'outils :**
  - Reprendre le projet de conception d'un outil de notification (Pop-up) sur les postes de travail.
    - Interface web avec accès administrateur et super-utilisateurs (Gestion de droits).
    - Gestion de liste de diffusion et modèles de messages.
    - Envoi des messages aux postes de travail cibles (associés aux utilisateurs des listes).

La mission amènera l'apprenti(e) à proposer d'autres technos selon la pertinence et le besoin.

**Modalités d'accompagnement de l'apprenti :**

L'apprenti est intégré au fonctionnement de l'équipe et suit le récurrent des opérations journalières.

Des points sont réalisés avec le tuteur au fur et à mesure des besoins et/ou à la demande des deux parties.

Un point régulier est fait avec l'établissement dans lequel l'apprenti suit sa formation.

**Lieu de travail :** Hôtel du Département, 2<sup>ème</sup> étage bâtiment Célestin Port, bureau 203 (Unité 4848)